



# La Rose au Poing

**Le journal des Socialistes de Sciences Po**

« Regardez ces cortèges dans la rue, ces gens qui se rassemblent, ces poings qui se lèvent, ces mains qui s'unissent et, bientôt, la dernière image, dans le poing une rose, le poing pour le combat, la rose pour le bonheur. »

François MITTERRAND

Février 2007 – n°4

laroseaupoint@yahoo.fr

## SOMMAIRE

### « Accomplissons notre devoir de victoire »

Par Rémy Cérésiani

2

### Médias et démocratie : les dangers d'une concentration

Par Arthur Sauzay

4

### N'oublions pas le plus important

Par Jean-Michel Charles

5

### 2007 : la section en action !

Par Bastien Taloc

6

### Droit au logement opposable : un nouvel engrais pour faire pousser les murs

Par Thomas Ernoult

7

### Comment tuer la LOLF...

Par Bastien Taloc

10

### Une ou des jeunesse ? Retour sur les émeutes de banlieues et la crise du CPE

Par Linda Kochbati

12

### La « flexicurité » : un objet de combat

Par Néel Travers

14

### Gagner avec Ségolène Royal contre la « continuité agressive » de Nicolas Sarkozy

Alors que commence une année qui sera marquée par des échéances électorales importantes pour notre pays, la France demeure enfoncée dans une grave crise de confiance que la majorité aura été encore bien en peine d'endiguer sous cette législature.

Ce deuxième mandat de Jacques Chirac va se clore sur un constat d'échec. Les Français sont inquiets pour l'avenir : la précarité et les inégalités progressent, le sentiment diffus d'une insécurité face à la mondialisation est grand, l'ascenseur social est en panne.

L'UMP, par la personne de son sémillant président, nous propose désormais une « rupture tranquille », surtout confuse, qui s'apparente davantage à une « continuité agressive » mêlant à la poursuite de la politique conduite depuis 2002 une forme arrogante de renoncement aux valeurs de la République, à notre modèle et à ce qui fait la France.

Depuis son intronisation impériale, le candidat-ministre Sarkozy ne fait ainsi que brouiller les pistes.

Les socialistes devront opposer à l'UMP un projet ambitieux qui répondra aux espoirs que les Français placent aujourd'hui dans la gauche parce qu'il sera riche des propositions et de la contribution que les citoyens auront apportées dans le cadre des milliers de débats participatifs qui ont lieu actuellement partout en France.

C'est sur la base de cette nouvelle dynamique que nous devons faire le vœu de gagner en 2007 derrière Ségolène Royal.

Il est souvent des vœux que l'on fait sans en maîtriser la réalisation. Tel n'est pas le cas du vœu de victoire en 2007 dont nous avons les moyens, par notre engagement et notre détermination, à notre niveau, de faire une réalité...

## « Accomplissons notre devoir de victoire »

C'est par ces mots, que la candidate de tous les socialistes, Ségolène Royal a conclu son discours d'investiture du 26 Novembre dernier dans une salle comble et riche de toute l'histoire socialiste, notre histoire.



### Appel au Rassemblement

Debout avec en arrière plan le slogan de notre projet pour 2007, *Réussir ensemble le changement*, elle a lancé « un appel à tous les Français, hommes et femmes de notre pays » : « **Rassemblons-nous**, mobilisons-nous, aidons-nous les uns les autres à servir la France ».

Ségolène a également appelé à l'**unité du parti** en remerciant François Hollande pour son action à la tête du Parti depuis plus de 9 années ainsi qu'en rendant hommage à ses deux camarades malheureux, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn. « J'ai besoin de tout le monde, de tous les talents, de tous les socialistes », a-t-elle insisté.

Tous les socialistes... ils ont manifesté cette volonté de rassemblement à commencer par Bertrand Delanoë qui a donné le ton en disant à Ségolène qu'elle était la candidate de l'énergie, de l'idéal, de la volonté de vaincre de « **100% des socialistes** ». Il a poursuivi en indiquant que pour les socialistes, fervents défenseurs de l'égalité entre les Hommes et les Femmes, le choix d'une candidate pour l'élection à la présidence de la République était un choix

audacieux et courageux, n'hésitant pas à affirmer sous l'ovation des délégués que « ce qui était un parcours est devenu un destin ».

Jean-Michel Baylet, président du Parti Radical de Gauche, qui a lui aussi accordé son investiture à notre candidate a réaffirmé le soutien de son parti à Ségolène. Aussi, les interventions du président de l'Internationale socialiste Papandreou, du représentant du président du PSE, la lecture des messages de soutien de Romano Prodi, José Luis Zapatero et Michelle Bachelet, en présence de deux députés chiliens dans la salle, ont bien montrés combien **les forces progressistes du monde entier** suivaient et soutenaient notre action et notre choix.

### Volonté de Mouvement



« Un nouvel espoir s'est levé à gauche, qui ne demande qu'à grandir, jusqu'à la victoire en 2007 », a lancé Ségolène. « Ce que je veux déclencher dans cette campagne, c'est un sursaut collectif, un élan à la dimension de l'espoir qui se lève (...). Je veux incarner ce mouvement vers le haut qui nous conduira vers la victoire », a poursuivi notre candidate, régulièrement interrompue par des acclamations et des « Ségolène présidente » scandés par l'ensemble des congressistes réunis.

« Nous gravirons la montagne jusqu'à la victoire », a-t-elle affirmé, appelant tous les socialistes à « écouter les Français ».

## Devoir de Changement



accomplissons ensemble notre devoir de victoire ».

Rémy Cérésiani

Ségolène Royal a tracé les grandes lignes de ce qui devra être notre politique, la politique d'une gauche juste, morale et actuelle. Condamnant les « discriminations », elle a souhaité une « **nouvelle donne** » pour une « France qui se reconnaisse dans la diversité de ses talents et de ses origines ».

Elle a rappelé les « quatre thèmes de débat participatif » autour desquels doit s'articuler notre campagne : éducation, lutte contre toutes les formes de violence, vie chère, environnement et co-développement.

Elle a également salué le « **geste révolutionnaire** » accompli par les militants en la désignant candidate. « Je voudrais dire ici, devant la presse internationale qui regarde avec beau-coup d'attention ce qui se passe en France, à tous les militants socialistes mon admiration » car « en choisissant une femme pour mener le combat des idées et incarner l'espérance vous avez, plus de deux siècles après Olympe de Gouges accompli un véritable geste révolutionnaire ». « J'ai pris l'engagement de faire en sorte que la lutte contre la violence faite aux femmes devienne une affaire d'Etat » et « ce sera le premier texte dont le parlement sera saisi », a-t-elle lancée.

Le congrès s'est achevé au son de la chanson des anti-fascistes italiens *Bella Ciao*. Ségolène Royal est alors montée seule sur scène sous les acclamations, faisant face au public pendant de longues minutes, un large sourire aux lèvres et après avoir achevé son discours en lançant : « Alors je vous y invite,

## « Médias et démocratie : les dangers de la concentration »

Il fut un temps où les médias constituaient un quatrième pouvoir. Face à l'information officielle, ils permettaient aux citoyens de construire leur opinion en toute indépendance. Vision idéaliste ? Probablement. Force est de constater que cet idéal s'éloigne aujourd'hui à grands pas. Comment en est-on arrivé là ?

Comme tout pouvoir, les médias suscitent la convoitise : de l'Etat lui-même (par la censure puis le contrôle, au temps de l'ORTF), mais aussi des puissances financières. Si l'influence de ces dernières n'est pas nouvelle, la nouveauté réside depuis une trentaine d'années dans l'accélération massive de la concentration du secteur.

Pas une démocratie n'y échappe. Le mouvement « néo-libéral » (encore lui !) a favorisé à partir des années 1980 une dérégulation accélérée du secteur. La privatisation de TF1 en 1987 constitue à cet égard un tournant : elle est « l'an 1 » du règne de l'audience et des publicitaires. Dans la presse, la concentration trouve ses racines dans les difficultés grandissantes qu'éprouvent les journaux à survivre face à la concurrence acharnée de la télé et des « gratuits » (1,2 millions d'exemplaires diffusés par jour). On assiste donc à l'émergence de « groupes multimédia », dont deux caractéristiques doivent être soulignées : leur transversalité (télé, radio, presse, etc.) et leur quête du monopole, devenu le seul moyen de survie dans un univers ultra-concurrentiel. Si l'on en est pas encore là, certains ont pris de l'avance. Mediaset, le groupe de S. Berlusconi, est quasi-hégémonique en Italie. En France, quelques grands groupes de l'armement (Dassault, Lagardère) ont une ambition médiatique démesurée, et contrôlent déjà une part significative de la diffusion de presse.

Face à ce degré de concentration jamais atteint dans la jeune histoire de nos démocraties, le pouvoir politique voit son indépendance remise en cause. Est-il aujourd'hui seulement possible d'exister sans accès aux médias ? Nicolas Sarkozy, par exemple, l'a bien compris : la totalité de son

parcours politique a été tournée vers la conquête des médias. Faut-il le rappeler ? Le patron de l'UMP s'est entouré de la « bande des 4 » : Martin Bouygues (TF1), Lagardère (Hachette, Paris-Match, Europe 1, JDD, etc.), Bernard Arnault (La Tribune, Investir, etc.) et Serge

Dassault (Soc Presse, Le Figaro, Valeurs actuelles, etc.). Pour sceller ce pacte, M. Sarkozy affectionne tout particulièrement la cérémonie du mariage : tu es témoin au mien, je le serais au tien... Cette consanguinité peut porter à sourire. Elle devrait faire peur..

Ce réseau savamment construit depuis son accession à la mairie de Neuilly en 1985 lui permet d'occuper depuis maintenant presque cinq ans le devant de la scène médiatique. La gauche, qui n'est certes pas « blanche comme neige » dans son rapport avec les médias, n'a jamais été proche d'un tel degré de connivence. Mais pourquoi critiquer le Ministre de l'intérieur (il ne faudrait pas oublier qu'il occupe AUSSI ce poste) ? « *Un journaliste qui me critique est un journaliste qui ne me connaît pas* », a-t-il coutume de répéter. Rares sont ceux qui n'ont pas eu l'honneur d'un rendez-vous place Beauvau.

On l'aura compris, c'est l'un des piliers de la transparence démocratique qui vacille. La « communication », le « marketing politique » sont sans doute devenus nécessaires. Mais cette recherche de « légitimité cathodique » ne doit pas pour autant faire passer au second plan la nécessité de réinventer des espaces où l'information circule librement. Internet sera probablement l'un de ceux-là. Mais il ne saurait être le seul. Les Socialistes ne peuvent s'exonérer de penser une régulation qui permette, collectivement, de placer le curseur quelque part à mi-chemin entre un soutien public indispensable mais potentiellement dangereux, et une mainmise de l'argent qui étouffe aujourd'hui le pluralisme.

Le projet du PS apporte des solutions originales : une loi anti-concentration, une réforme du CSA pour mieux garantir son indépendance, une réforme des aides publiques à la presse. A nous de soutenir ces réformes ambitieuses !

**Arthur Sauzay**

## « N'oublions pas le plus important »

On aurait tort de réduire les enjeux de cette campagne à des orientations idéologiques.

Certes, nous sommes parvenus au terme d'un cycle politique. Le gaullisme est définitivement dépassé, et malgré les futurs remous qui peuvent s'annoncer à droite, les libéraux y ont définitivement pris le pouvoir. De notre côté, la vieille garde miterrandienne a tiré sa révérence, passant le relais à une nouvelle famille de socialistes qui va s'affirmer de jour en jour. N'en déplaise aux centristes, un fossé sépare donc désormais les deux hémisphères de notre monde politique. Mme Royal et Mr Sarkozy ont pourtant un point en commun : ils sont tous les deux fille et fils du 21 Avril, et ont dès lors bien compris que **l'enjeu de la bataille qui s'annonce, se sont les abstentionnistes**. Sans être dupes, ils savent que s'il n'existait pas une omerta médiatique censurant délibérément Jean-Marie Le Pen, les résultats des sondages seraient bien différents. Avec cette campagne qui commence, leur objectif, et le notre, c'est avant tout de transmettre notre foi en la politique, et de lutter contre le vote protestataire. **Rien ne sera plus difficile**. Car si ressasser les cases d'argumentaires que l'on apprend sur les bancs de SciencesPo nous est devenu presque naturel, **les réflexions sur notre place ici et le pourquoi de notre engagement manquent trop souvent de poids**.

Lorsque nous débattons avec d'autres interlocuteurs que des étudiants, les habituelles questions politiques, bien que cruciales, n'auront plus la même importance. Elles ne viendront qu'en aval d'une interrogation que l'on nous opposera, implacable, récurrente : « **A quoi ça sert, ce que vous faites ?** »

Outre le choix de penser que la liberté de l'homme existe et qu'elle peut donc guider sa volonté. Outre la croyance que ce même homme peut accepter de contribuer à améliorer le bien être commun. Outre l'espérance d'une société juste et pacifiée. **Qu'avons-nous de concret à offrir ?**

Pouvons nous vraiment changer l'état des choses et les rapports de force ? Rien n'est moins sûr pour ceux que nous devons convaincre.

L'image déplorable de l'homme politique dégoûte. L'économie mondialisée, la délégation du pouvoir au niveau européen et la décentralisation brouillent la visibilité du citoyen.

La thématique sécuritaire dissimule les véritables problèmes de société. La foule de candidats qui se bousculent aux extrêmes crée, par contraste, une illusion de collusion des partis réformistes... Autant d'obstacles à la compréhension de chacun, contre lesquels il faudra lutter.

Dans cette optique de pédagogie et de responsabilisation, notre candidate répète alors à qui veut l'entendre qu' « il ne faudrait pas avoir peur du peuple », car bien sûr, c'est lui le souverain.

Si « ne pas avoir peur du peuple », c'est lui donner toute les informations nécessaires, en permettant à l'éducation civique de devenir enfin un enseignement à part entière dans les collèges et les lycées, en refusant que le service public télévisuel ne parte à la dérive, en réintroduisant de la pédagogie dans le discours politique ; Si « ne pas avoir peur du peuple », c'est croire à la société de confiance, dans laquelle l'homme politique n'est que le dépositaire des responsabilités qu'on lui donne. Alors oui, il ne faudrait pas avoir peur du « peuple ». **Si le « peuple » existait encore...**

Car c'est là l'une de nos erreurs : nous ne convainçons jamais personne avec une vision passéiste du « bon peuple » qui ne demande qu'à savoir et comprendre les « vrais problèmes » pour mieux s'engager. Avec le décloisonnement des frontières, l'accroissement des grandes zones urbaines cosmopolites, et la dispersion des emplois du tertiaire (qui empêche toute identification de classe), **le « peuple » n'est plus que l'assemblage abusif d'une multitude de citoyens-consommateurs**, qu'il nous faudra maintenant convaincre, pas autre chose qu'un galimatias gargarisé d'une idéologie fossile.

Militants, militantes. Lecteurs, lectrices. Armez-vous de patience et engagez le débat partout autour de vous, humblement, en ne perdant jamais de vue que c'est avant tout pour une victoire de la démocratie que nous nous battons. Afin que le second tour des élections présidentielles ne soit plus jamais un référendum pour le maintien de la République...

**Jean-Michel Charles**

## 2007 : la section en action

C'est une évidence qu'il n'est peut-être pas nécessaire de rappeler : 2007 sera une année intense sur le plan politique. Espérons qu'elle donnera lieu à un vrai débat, un débat riche qui permettra de mettre en lumière les défis que la France devra relever.

Dans ce contexte, notre section sera évidemment présente dans la campagne et devra occuper le terrain. Mais cette présence ne saurait suffire, elle doit se doubler d'une exigence de réflexion.

Trop souvent, les partis politiques sont perçus comme des structures, des machines électorales ayant uniquement vocation à se mettre en branle lorsqu'une échéance approche. Les militants sont vus uniquement, selon une logique descendante, comme la courroie de transmission d'argumentaires et de discours convenus. Inutile dans ces conditions d'attendre des partis qu'ils soient des lieux de production d'idées nouvelles.

La critique est acerbe mais elle a le mérite de mettre en lumière un rôle essentiel que doivent jouer les partis politiques, celui de promouvoir le débat et la réflexion. Le sentiment d'une panne de cette réflexion alimente incontestablement l'idée d'une crise des formations politiques, au-delà de son expression purement électorale.

A notre modeste échelle mais conscients de cette nécessité, nous devons, en 2007 notamment, par la réflexion, avoir le courage de doubler notre engagement derrière notre candidate d'un travail de réflexion utile. Nous devons ainsi nous affranchir de l'éclairage des médias et du découpage jamais neutre du débat médiatique en « thèmes ».

Cette volonté trouvera d'abord sa traduction concrète dans le groupe de travail sur les prisons en France qui a été créé au sein de notre section. Ce groupe remettra sa contribution le 11 février dans le cadre de « l'avenant » au Projet socialiste voulu par Ségolène Royal. Ce groupe est ouvert aux sympathisants et tous les étudiants intéressés sont invités à y participer.

Dans le même esprit, nous avons constitué les « Ateliers du Changement », des ateliers thématiques qui pourront avoir vocation à plancher sur les modalités de mise en œuvre concrète de mesures phares du Projet. Plusieurs thèmes ont été retenus après appel à projets sur le forum : « flexicurité », fiscalité locale, services publics, construction européenne dans la perspective de la présidence française, etc.

Alors que la France traverse une crise de confiance profonde, que la tentation du renoncement à ce qui fait la France, à l'héritage forgé par la rencontre entre les valeurs de la République et celles de la gauche est agitée par Nicolas Sarkozy, nous nous devons de réfléchir, de forger les nouveaux instruments d'un socialisme et d'une République dont les valeurs sont non seulement toujours modernes mais n'ont jamais été autant d'actualité.

Notre programme pour cette année est des plus ambitieux. Loin de relever de la gageure, ce calendrier sera tenu parce que nous savons que nous pouvons compter sur le soutien et la participation de nombreux étudiants à Sciences-Po.

**Bastien Taloc**  
Secrétaire de section

**Débats, actualité de la section,  
ateliers de réflexion, campagne...**

**Retrouvez-nous  
sur notre blog !**

**<http://ps-scpo.over-blog.com>**

# Droit au logement opposable : un nouvel engrais pour faire pousser les murs

Il a *suffi* d'une éruption de tentes *igloo* rouges sur les quais de Seine pour que le gouvernement découvre la varicelle de tout un pays : le mal-logement ou pire, le non-logement si complication... Au journal télévisé, les Français effarés apprenaient que les pauvres bougres qu'ils croisaient dans les rues de leurs cités – par tous les temps et à toute heure – n'étaient pas des campeurs chevronnés ou des hurluberlus en mal de nouvelles expériences urbaines mais des sans-abri, des travailleurs pauvres...

Il fallait de toute urgence calmer les démangeaisons causées par ces pustuleux campements urbains. Et à toute démangeaison sa pommade ! En France, la prescription est simple, pavlovienne, presque addictive : c'est la loi !

## Revenons d'abord sur le diagnostic.

Les chiffres du rapport 2006 de la Fondation Abbé Pierre sont accablants :

- un peu **plus d'un million de personnes** connaissent des conditions de logement extrêmement difficiles. 86 500 sont sans domicile fixe. 934 000 n'ont pas de domicile personnel, mais parviennent, dans la plus grande précarité, à trouver un toit à l'hôtel, en camping, chez un tiers ou auprès des « marchands de sommeil »...
- près de 2 200 000 personnes survivent dans des conditions indignes d'insalubrité et dépourvues de tout « confort de base » ou de surpeuplement « accentué ».
- **5 670 000 personnes** seront à court ou moyen terme en situation de réelle fragilité pour leur logement.

Les comptes sont désespérément nets, au total, près de 8 900 000 Français sont ou seront touchés par la question du mal-logement.

Cette problématique n'est heureusement pas tout à fait inconnue de l'État. La politique du

logement social (premier volet de la politique de la ville) est une préoccupation constante depuis 1970, c'est dire l'efficacité déployée pour s'en soigner... Je ne reviendrai pas sur les mesures, réformes et annonces vaso-dilatatoires qui ont ponctué – au cœur des palais de la République, chauffés, éclairés et richement décorés – une guérison qui n'en finit pas.

« Le mal-logement ? On a tout essayé ! » Heureusement, aucun homme, aucune femme politique n'a encore eu le *culot* de le dire... D'ailleurs, les apothicaires politiques ont encore dans l'arrière officine des cataplasmes, lavements et autres solutions de rechange. Le dernier en date – icône médiatique ou bouclier social ? – avec le droit au logement opposable.

## De quoi s'agit-il précisément ?

C'est l'idée de rendre opposable devant un juge le droit pour toute personne, remplissant les critères sociaux, d'obtenir un logement. Juridiquement parlant, la formule est hypoallergénique : elle n'apporte rien de neuf puisque dire qu'un droit est opposable, c'est dire qu'il est un droit ! Médiatiquement, c'est une autre histoire. On sent bien que ce qui se cache derrière cette notion d'opposabilité est celle, vraisemblablement moins glamour, d'effectivité, d'efficacité. Au-delà de l'incantation et de la proclamation, il faut l'applicabilité concrète du droit au logement ! Ici, nous avons comme le vague sentiment qu'à la première incantation succède une autre... Nous y reviendrons.

**Aujourd'hui, existe-t-il un droit au logement ?** La réponse est oui, à travers le proclamatoire premier article de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

« Le droit au logement est un droit fondamental ; il s'exerce dans le cadre des lois qui le régissent. »

Aucune obligation juridique n'en découle à l'instar des lois mémorielles reconnaissant tel ou tel événement historique.

Néanmoins, le législateur semble deviner nos présentes critiques et s'avance à demi-pas feutrés vers l'alinéa suivant :

« L'exercice de ce droit implique la liberté de choix pour toute personne de son mode d'habitation grâce au maintien et au développement d'un secteur locatif et d'un secteur d'accession à la propriété ouverts à toutes les catégories sociales ».

Par qui s'exerce le *maintien* ? Par quels moyens s'envisage le *développement* ? Mystères. Et ce n'est pas la loi de 1990 et son article premier (« Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la Nation ») qui les élucideront. Quant à la décision<sup>1</sup> du Conseil Constitutionnel qui fait de la possibilité d'obtenir un logement décent un « objectif à valeur constitutionnelle », elle ne crée pas des droits au sens strict.

D'où le projet de loi appelé de ses vœux par le Président sortant, M. Chirac, et que le gouvernement semble pressé de faire voter alors que cela fait cinq ans qu'il est aux commandes. *Les fractures politiques à l'UMP auraient-elles rappelé à l'Élysée de vagues souvenirs de fractures... sociales ?*

Le journal *Le Monde* évoque le texte à venir et la possibilité « pour toute personne remplissant les conditions fixées par la loi d'obtenir de l'Etat, par l'intermédiaire du maire de la commune agissant en son nom, un logement correspondant à ses besoins personnels et familiaux. » En cas de refus ou d'absence de réponse du maire (pour absence de logements disponibles !), « une "commission de conciliation" peut être saisie et, si le litige persiste, la décision sera soumise au juge administratif. »

Après le *Homeless Act* écossais de 2002 obligeant l'État à fournir un logement décent aux sans-abri, la France s'achemine donc vers une telle effectivité du droit au logement.

<sup>1</sup> CC, 19 janvier 1995, *Diversité de l'habitat*, n°94-359 DC.

Qui, parmi les bien-logés, pourrait déceimment être contre ? À priori personne. À gauche, bien que Marie-Noëlle Lienemann ait demandé à M. Chirac d'inscrire le principe dans la Constitution, beaucoup d'élus critiquent cependant l'étonnante précipitation législative. La loi est une réponse a défaut d'être une solution ! On légifère et après on réfléchit !

Tel semble être devenu le processus législatif. « La griserie de l'annonce l'emporte bien souvent sur les contraintes de l'arbitrage et de la prévision » soulignait fort justement Pierre Mazeau, le Président du Conseil Constitutionnel, il y a tout juste un an.



Cette loi de bons sentiments, réclamée par la plupart des associations concernées et notamment par les Enfants de Don Quichotte, ne réglera rien en l'état.

Faut-il rappeler avec notre candidate que « 85% des constructions nouvelles réalisées en 2005 sont inaccessibles à 70% des ménages, compte tenu de leur coût » et qu'elles « sont mal réparties sur les territoires » ?

Faut-il rappeler toujours avec Ségolène Royal que la ville de Nicolas Sarkozy – la plus riche de France – a l'un des taux de logements sociaux les plus faibles : 2,6% loin des 20% imposés par la loi SRU ?



Faut-il rappeler que, même si un droit opposable voyait le jour, une procédure d'indemnisation devant le tribunal administratif prend des années pour des sommes assez dérisoires ?

Faut-il rappeler enfin que la région Île-de-France, où les problèmes de logements sont les plus forts, possède le taux de logements vacants parmi les plus hauts d'Europe ?

Comment croire un instant que ce droit au logement opposable, médiatisé à bon compte par la majorité, fera pousser les murs ? Au-delà de toutes les inconnues entourant à l'heure actuelle sa mise en œuvre, il n'est pas sérieux de laisser croire aux Français qu'on pourra à peu de frais se débarrasser de ce grave problème.

Qu'envisage le projet socialiste sur ce point ? Ségolène Royal<sup>2</sup> en retient « quelques mesures fortes :

- mobilisation du foncier disponible de l'Etat et généralisation des agences foncières régionales ;
- construction de 120.000 logements sociaux par an<sup>3</sup> ;
- obligation de consacrer 25% des opérations immobilières à l'habitat social, dans les zones déficitaires ;
- revalorisation des aides au logement et mise en place d'un « bouclier logement » ;
- création d'une garantie mutualisée des risques locatifs. »

Le droit au logement opposable ne fera pas pousser les murs. Le projet socialiste, lui, oui !

<sup>2</sup> *L'hebdo des socialistes*, 21 octobre 2006.

<sup>3</sup> Bien plus ambitieux que les 120 000 logements construits par an selon le volet Logement du plan de cohésion sociale voté le 30 juin 2004.

En attendant, l'enfant Jésus patiente dans sa crèche, menacé d'une expulsion pour défaut de paiement du loyer. Les tentes *igloo* rouges ont l'avenir devant elles.

Thomas Ernoult

*Temps de travail*  
*Réflexion*  
Flexicurité                      *Compétitivité*

**Contribution**  
*Participation*                      *Ateliers*

Fiscalité locale  
*Internet*                                      *Europe*  
Services publics

  
*Les Ateliers du*  
*Changement*

---

**Parce que les partis politiques  
doivent faire émerger les idées de  
demain, la section PS de Sciences  
Po a lancé les « Ateliers du  
Changement ». Rejoins-les !**

**Le Parti socialiste change,  
changez-le avec nous !**

<http://ps-scpo.over-blog.com/>

# Comment tuer la LOLF...

*Derrière le consensus politique qui a donné naissance en 2001 à la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), se cachent en réalité deux approches différentes de la modernisation de l'Etat. Le triomphe d'une approche purement gestionnaire risquerait de compromettre les perspectives ouvertes par la LOLF...*

Réforme présentée – parfois excessivement – comme une révolution copernicienne pour la gestion publique, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001 est le fruit d'un consensus dont le binôme Lambert-Migaud qui en est l'auteur est emblématique<sup>4</sup>. Réformant la présentation et la procédure budgétaires, dotant ainsi l'Etat de nouveaux outils de gestion publique, la LOLF a introduit une présentation des crédits par grandes actions politiques et abouti à ce que les politiques publiques fassent désormais l'objet d'indicateurs et d'objectifs de performance.

De nombreuses ambitions ont été placées dans les changements budgétaires apportés par la LOLF. Alors que tous les pays occidentaux (Canada, Nouvelle Zélande, Grande Bretagne, etc.) qui se sont engagés dans une réforme de la gestion publique dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix ont vu dans la réforme budgétaire l'aboutissement et la conséquence logiques d'une réforme des administrations publiques déjà menée à bien, la France a opté à travers la LOLF pour un scénario à rebours : il a été attendu de la nouvelle présentation budgétaire qu'elle entraîne un changement des pratiques et facilite la modernisation de l'Etat.

Ce pari est celui de la LOLF. Présentée – notamment dans le cadre de l'enseignement à Sciences-Po – comme une réforme consensuelle, presque miraculeuse, la LOLF cache pourtant, dans l'utilisation qui peut en être faite, deux conceptions très différentes de la modernisation de l'Etat et du service public.

La première conception voit dans la LOLF un moyen de rendre les administrations publiques plus efficaces, d'améliorer la qualité du service public en tirant profit des indicateurs de performance et de redéployer les effectifs en les réduisant là où ils ne s'avèrent pas nécessaires et en accroissant les moyens là où ils font défaut pour assurer un service public de qualité.

La deuxième conception, renouant avec les vieux réflexes gestionnaires et dogmatiques, voit dans la LOLF, de façon univoque, un moyen de réduire les dépenses publiques par le rationnement des moyens accordés aux administrations. Au lieu de poser la problématique de la modernisation de l'Etat en terme de qualité du service à l'utilisateur, cette conception conduit à une approche rigide, focalisée sur la réduction des effectifs.

*« Avec une dérive vers une approche purement gestionnaire, c'est la crédibilité même de la LOLF qui est en jeu. »*

C'est cette deuxième conception qui domine aujourd'hui. Et cette dérive qui menace les perspectives ouvertes par la LOLF trouve plusieurs origines. Tout d'abord, contrairement à l'esprit initial de la LOLF, il semble aujourd'hui

que, loin de tendre vers une autonomie accrue des responsables des politiques publiques et une décentralisation des lieux de pouvoir budgétaires, Bercy ait conservé tout son pouvoir et se soit approprié la LOLF en lui assignant de très classiques visées gestionnaires.

La LOLF ne semble donc pas être parvenue à dépasser les rapports de forces historiques qui confèrent en France une prééminence à l'administration des Finances.

Le deuxième facteur, sorte de parasite, a été l'interférence de la problématique de la soutenabilité des finances publiques suite au grand retentissement du rapport Pébereau. Le gouvernement s'est alors largement approprié la rhétorique de ce rapport pour donner une légitimité à une conception de la modernisation de l'Etat centrée sur les effectifs. Par rédemption

<sup>4</sup> Le premier est sénateur (UMP) de l'Orne et le second député (PS) de l'Isère.

probablement, la majorité a donc inscrit comme priorité dans l'agenda la maîtrise des finances publiques. Les arbitrages du PLF 2007 témoignent de cette évolution : réduction des dépenses en volume de 1%, suppression de 15 000 postes de fonctionnaires, etc.

Plus largement, au-delà de ces facteurs historico-administratifs et d'agenda politique, c'est la philosophie néolibérale qui semble inspirer aujourd'hui les partisans d'une conception purement gestionnaire.

Cette crainte d'un retour aux « *vieux réflexes gestionnaires* » est en tout cas une préoccupation des pères de la LOLF, Alain Lambert et Didier Migaud, qui soulignent les risques d'une telle situation dans un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la LOLF remis au Premier ministre le 31 octobre dernier.



Le risque d'une domination de l'approche exclusivement gestionnaire est de manquer d'exploiter les potentialités offertes par la LOLF en rendant impopulaire cette réforme aux yeux des agents de l'Etat. Si les fonctionnaires y voient un moyen de réformer contre eux et non avec eux, nous aboutirons là à un formidable gâchis. A cet égard, les syndicats, qui ne sont aucunement hostiles à la LOLF sur son principe, sont très méfiants vis-à-vis de l'utilisation qui pourrait en être faite, dans une perspective de réduction des effectifs. Ce risque est grand si la LOLF est perçue uniquement comme l'instrument d'une réduction et d'un rationnement univoque des moyens. Avec une dérive vers une approche purement gestionnaire, c'est la crédibilité même de la LOLF qui est en jeu. C'est, plus largement, la

réussite de la modernisation de l'Etat qui est compromise.

C'est pourtant, toujours, cette option qui habite le discours de l'UMP et de Nicolas Sarkozy.

La réforme avortée de Bercy conduite en 1999 par Christian Sautter devrait pourtant servir de leçon : en posant plutôt la problématique de la modernisation de l'Etat en termes de qualité du service à l'utilisateur, la plupart des éléments de la réforme de 1999 ont été bien acceptés par les agents, progressivement, selon une logique incrémentale, dès les années qui ont suivi l'échec de la réforme.

C'est donc ici que la LOLF peut être un instrument formidable : en ne faisant pas des nouveaux outils à notre disposition les armes d'une chasse systématique aux fonctionnaires mais en les plaçant au service d'une amélioration du service aux usagers, les socialistes peuvent conduire la modernisation nécessaire des administrations.

La meilleure façon d'échouer serait de tuer la LOLF en la pervertissant au profit de dogmes gestionnaires.

Par le compromis et non l'arrogance, la gauche est davantage en mesure de réformer les administrations. L'enjeu n'est pas mince : là où les néolibéraux se nourrissent des faiblesses et des dysfonctionnements pour promouvoir l'idée d'un Etat minimal (sans que l'on sache bien quel est son périmètre), la gauche doit démontrer qu'un Etat garant des protections collectives et de la qualité du service public peut être aussi un Etat efficace.

**Bastien Taloc**

# Une ou des jeunesse(s) ?

## Retour sur les émeutes de banlieues et la crise du CPE

Après le rejet du traité constitutionnel, l'année 2005-2006 aura été marquée par deux mouvements symptomatiques de la crise de sens que traverse notre société : les émeutes urbaines suivies, deux mois plus tard, des manifestations contre le CPE.

De prime abord, ces deux mouvements, au-delà de leur proximité dans le temps et du jeune âge des acteurs concernés, ont été présentés par de nombreux « commentateurs » attirés comme fondamentalement différents, dans leur forme comme dans la nature des revendications portées. Deux jeunesse(s) au moins s'affronteraient ou s'ignoraient, c'est selon. D'un côté une « jeunesse des banlieues », exclue, désœuvrée, sans repères et de l'autre une jeunesse relativement privilégiée qui non contente de faire des études supérieures exigerait en plus des emplois protégés, et si possible dans la fonction publique...

Mais de qui se moque-t-on exactement ? Il est décidément facile d'opposer les citoyens... Pour mieux régner ? Allez savoir... Après les Français contre les immigrés, les chômeurs contre les travailleurs, après les trentenaires versus les « soixante-huitards », voici donc les « jeunes de banlieue » versus « les jeunes petits-bourgeois ». Ces deux catégories, tout d'abord, n'ont pas beaucoup de sens, d'un point de vue sociologique. En quoi ceux que l'on appelle désormais les « jeunes de banlieue » représentent-ils un groupe homogène ? Le fait d'habiter en banlieue suffit-il à créer une communauté d'expériences ? Et les « jeunes privilégiés » qui sont-ils ? Est-il pertinent de considérer comme pareillement privilégiés un étudiant obligé de travailler pour financer ses études dans une petite université de province, un jeune actif multipliant les stages non-rémunérés et les « héritiers » dont parle Bourdieu ? Alors, oui, évidemment la jeunesse est multiple, diverse, à l'image de la société française. Et l'on pourrait s'amuser encore et encore à construire des sous-catégories.

**Mais en quoi le fait d'être d'origine sociale ou ethnique différente, en quoi avoir des parcours qui ne sont pas identiques interdirait de se retrouver sur la défense de valeurs et d'intérêts communs ?** Car en plus de n'avoir pas de sens, cette entreprise de catégorisation manichéenne ne semble pas permettre une compréhension véritable de ce qui s'est joué à l'occasion de ces deux mouvements.

Certes, sur les formes empruntées, les émeutes de banlieue et la crise du CPE ne sont pas comparables. Les manifestations contre le CPE relèvent, en effet, d'un mouvement social traditionnel, qui emprunte les codes hérités du syndicalisme :

assemblées générales, manifestations, blocages, conférences-débats, le tout encadré et relayé par un ensemble d'organisations syndicales, politiques et autres collectifs. Les revendications ont été assez clairement exprimées, les interlocuteurs ont été jugés légitimes car identifiables tandis que les médias, eux, ont été interpellés de la manière la plus classique qui soit. Et les affrontements avec la police, dans ce cas bien précis, relèvent davantage d'une sorte de « folklore » que d'un véritable désarroi qui ne pourrait s'exprimer autrement que par la violence.

Les émeutes de cet automne, elles, échappent aux schémas d'analyse traditionnels. Si elles sont indéniablement chargées d'une signification politique, elles ne semblent pas, à l'inverse, avoir à la base un objectif politique clairement formulé. Ces émeutes – en dehors du fracas des affrontements – furent, en effet, bien silencieuses. Nul leader ne s'en est dégagé pour porter un discours, des revendications, des propositions originales et novatrices, alors que par le passé, chacune des secousses émeutières de l'histoire de France (les 3 glorieuses, 1968, la Commune, mai 68) s'était accompagnée d'une libération de la parole. Pas de grand soir, réussi (ou raté...) sans logorrhée, sans manifeste, sans discours enflammés !! 2005. La violence ne se sera pas transformée dans un premier temps du moins en parole articulée, en discours mobilisateur. La violence comme dernier recours de ceux à qui la parole même a été confisquée.

En effet, il ressort que la signification à donner à ces violences, en l'absence de représentants et de discours identifiables, a fait l'objet de toutes les hypothèses. Dans ce film muet, commenté en voix-off tous les soirs à la télévision, chacun y a vu ce qu'il voulait y voir, ce qui était censé illustrer ses thèses. Montée de la délinquance, « islamisation » de la société française, haine de la France, rejet du modèle républicain, pour les uns, propos malheureux d'un ministre d'Etat, chômage, précarité, discriminations, problèmes d'intégration et d'éducation, pour les autres ou parfois les mêmes, conséquence de la politique française dans ses colonies, victoire des « déclinologues » pour d'autres encore, etc. Et les jeunes concernés qu'en pensent-ils ? Il y a quelques semaines, le collectif AC le Feu, formé après les émeutes et ayant mené un vaste travail d'enquête depuis près d'un an dans plusieurs quartiers, a déposé à l'Assemblée Nationale des cahiers de doléances.

Contrairement à ce qu'affirme « Finkie », notre philosophe (?) des beaux quartiers (« la chemise blanche en décolleté », on connaît la chanson...), le discours généralement véhiculé n'est en rien antirépublicain. Au-delà des **difficultés**

économiques et de l'état alarmant des logements sociaux en banlieue, ce qui revient souvent c'est l'attitude déplacée et ambiguë de la police, les discriminations à l'embauche, les préjugés dont sont victimes ces jeunes dans leur vie quotidienne résultats de représentations faussées par le spectacle médiatique, l'impression que l'école ne peut plus les aider, le décalage entre la culture transmise par leurs parents et la culture « dominante »... Rien de nouveau, rien de spectaculaire. Il ne s'agit donc pas, contrairement au fantasme de certains..., de « baiser la France » Une telle formule n'est en rien l'expression d'un sentiment général. Bien au contraire, ce qui s'est passé en novembre 2005 (même si la forme des émeutes est condamnable, quoiqu'il est plus facile de juger que de comprendre...et donc d'apporter des solutions) révèle des **attentes fortes envers la République** ; la volonté de ne plus avoir à choisir entre sa culture familiale d'origine et son identité française ; la volonté d'être considérés comme citoyens à part entière – ni racailles, ni victimes... – la volonté également de pouvoir exprimer des talents individuels et d'être reconnus pour ses talents là, etc. Là encore, rien de bien nouveau.



**Et les revendications portées par les jeunes qui ont défilé contre le CPE, si elles n'englobent pas toutes ces problématiques, ne sauraient pour autant être considérées comme contradictoires avec les attentes exprimées à l'occasion des émeutes urbaines.** Car si la forme n'est pas la même, si, en effet, les premiers accumulent un peu moins de handicaps que les seconds, il n'en demeure pas moins qu'un constat global s'impose : celui de la **fragilisation généralisée d'une grande partie de la jeunesse française, conséquence directe du fonctionnement du capitalisme contemporain et des politiques systématiques de démantèlement de l'Etat Social (ou de ce qu'il en reste) menées par la droite.** Car dans une économie qui s'est transformée, dans une économie régie par une

logique de réseaux et de flexibilité, dans une économie mondialisée caractérisée par une exacerbation de la concurrence, dans une économie dominée par la sphère financière et l'exigence de plus en plus forte d'un « retour sur investissement » de la part des actionnaires, dans une économie enfin où le chômage de masse achève de réduire les prétentions des travailleurs, comment pourrait-il en être autrement pour les jeunes ?

**C'est donc à cette attitude défaitiste que les étudiants et les jeunes actifs engagés dans le mouvement contre le CPE ont refusé d'adhérer, car ce « contrat » en plus d'institutionnaliser la précarité, nous a été présenté (quel cynisme !) comme la solution idéale pour les jeunes les plus en difficulté, alors même que ces derniers sont les premières victimes du désengagement de l'Etat.** Mais au-delà de l'urgence économique et sociale, on ne peut ignorer la crise d'identité qui touche là aussi l'ensemble de la société française, et dont les émeutes urbaines n'ont été que le révélateur. Nous ne pourrions pas échapper plus longtemps à un examen approfondi de notre modèle républicain, car il est inacceptable que les valeurs de solidarité et de fraternité dont se réclame la République française soient peu à peu remplacées par le profit, la compétition, la peur de l'autre ; peur de l'autre qui n'est jamais que peur de soi-même, ne l'oublions pas. **Une société qui ne produit plus de sens, qui ne propose plus de projet collectif ne peut que diviser les citoyens.** Alors comment mobiliser la jeunesse française au-delà des différences, au-delà de nos périphés ? Quelles sont les valeurs fondamentales qu'il nous faut affirmer, réaffirmer au besoin pour que cesse cette dislocation du lien social, source de tension et de repli sur soi ?

**Car la fuite en avant de la droite dans une logique répressive sécuritaire est et bel et bien l'aveu d'un double échec :** l'incapacité d'agir sur les causes véritables de la désespérance sociale, dont la violence peut être l'une des manifestations, et l'incapacité de proposer un modèle de société instaurant les conditions véritables d'un vivre-ensemble.

Aujourd'hui, la gauche, tout en reconnaissant sa part de responsabilité doit, aujourd'hui, se donner tous les moyens pour réconcilier le pays avec sa jeunesse.

Linda Kochbati

# La « flexicurité » : un objet de combat

Flexicurité... Le néologisme, oxymore alliant la flexibilité et la sécurité, est à la mode. Avec peut-être un peu de retard, il envahit la pensée politique et médiatique française, en partie sous l'influence de l'UE (stratégie de Lisbonne révisée, livre vert sur l'évolution du droit du travail), en partie parce que les syndicats s'en font le relais. La flexicurité, pour beaucoup, c'est le « modèle danois », parfois panaché d'un peu de « modèle des polders ». En simplifiant beaucoup, il s'agit **d'instaurer un « triangle magique »** : organisation flexible du travail **et faible protection de l'emploi**, protection sociale moderne sécurisant les parcours en aménageant les transitions **et en offrant une bonne indemnisation du chômage**, et politique active de l'emploi (formation, obligation de recherche de l'emploi).

Cela permettrait aux actifs de mieux gérer leurs transitions entre emplois, aux entreprises de bénéficier d'une main d'œuvre mieux formée et plus facilement licenciable, et aux finances publiques de bénéficier de la dynamisation de l'activité induite (baisse des dépenses chômage et hausse des ressources). La panacée, en somme.

La prise de conscience est relativement ancienne<sup>5</sup>. Alors, pourquoi ne l'a-t-on pas mise en place plus tôt ? Parce que **la notion est en fait extraordinairement complexe, techniquement et politiquement**. Sa mise en œuvre sera difficile : que faut-il conserver, que faut-il remettre en cause, quelles concessions seront faites ? Anticiper toutes ses conséquences réelles est extrêmement difficile, or cela conditionne l'acceptation des réformes. Pour l'instant, la flexicurité est un « concept flou », derrière lequel chacun peut voir ce qu'il veut. Cela permet à des acteurs habituellement en désaccord d'engager la discussion. Mais compte tenu des implications, il convient de ne pas oublier que **ce débat technique est d'abord un objet politique, un objet de combat fondamental pour les années à venir. Sans ce positionnement politique, la prétendue neutralité technique n'est qu'un leurre**.

L'idée de flexicurité repose sur quelques bases qui ne sont pas toujours explicitées. On en retiendra trois : une représentation de l'individu acteur de soi-même, une volonté d'étendre la protection des salariés à tous les actifs, et une

acceptation de certaines représentations du fonctionnement de l'entreprise et du marché du travail.

**L'homme de la flexicurité est « acteur de soi-même »**. C'est très stimulant, cette réunion de Nietzsche, Sartre et Gary Becker. Mais l'idée, si elle n'est pas maîtrisée, **pourrait contribuer à l'aggravation des inégalités sociales**. Un jeune cadre dynamique est plus susceptible de maîtriser son parcours et de « rebondir » après un échec qu'un ouvrier « spécialisé », justement trop spécialisé pour se réorienter s'il est licencié après 35 ans au même poste dans la même entreprise. En résumé, certains salariés auraient droit à la flexibilité sans la sécurité... comme c'est peut-être déjà un peu le cas en ce qui concerne les horaires de travail, d'une annualisation libératrice à des temps partiels subis aux horaires imposés.

**Deuxième idée de base : celle d'unifier, au moins en partie, le statut des salariés, celui des chômeurs et celui des indépendants**. Il est vrai qu'il y a quelque chose de choquant à ce les salariés soient mieux protégés que les « exclus du travail ». Il est vrai également qu'il peut être choquant que les risques que prennent certains, notamment les indépendants, ne soient pas toujours pris en charge de façon juste par la société. Mais **tout n'est pas si simple**. Il faut rappeler que certains chômeurs « en transition » sont moins fragiles que certains salariés en emploi. Et que les indépendants sont censés avoir librement choisi, en pesant le pour et le contre, leur mode d'activité. Et il ne saurait être question de favoriser l'existence de « faux-indépendants », formellement libres mais économiquement subordonnés à un donneur d'ordre unique.

**Enfin, fondamentalement, accepter la flexicurité, c'est déjà accepter une vision du marché du travail « classique » ou « libérale »** : rencontre entre l'offre et la demande, besoin de flexibilité externe pour les entreprises, etc. **L'entreprise est presque une boîte noire** : peu importe ce qui se passe dedans, il faudrait n'agir que sur les hommes qui y entrent et en sortent. Admettons que cette vision extrémiste n'est pas celle de tous, même « à droite ». Quoi qu'il en soit, **accepter la flexicurité, c'est bien, en partie, accepter la flexibilité**. C'est la faire entrer dans nos représentations, et parfois dans le droit, sans avoir les garanties que cela permettra d'améliorer la situation de tous, et en particuliers des publics les plus fragiles : jeunes, seniors, peu qualifiés, etc.

<sup>5</sup> On en trouve des germes dans le rapport Boissonnat de 1995, ou dans le rapport Supiot de 1999.

Bien souvent, **la flexicurité est conçue comme un « trade-off » entre patronats et salariés** : « tu acceptes une forme de précarité, je fais en sorte que tu ne sombres pas dans la spirale du chômage » ou « d'accord, tu me vires, mais je garde un revenu décent et j'ai des chances de m'en sortir vite ». **Pourtant, on pourrait avoir une vision plus nuancée.** Les entreprises peuvent avoir besoin de sécurité, tout comme les salariés peuvent avoir besoin de flexibilité.

Dans un monde idéal, on pourrait même imaginer que ce qui fait la sécurité des gens, c'est leur mobilité, professionnelle et géographique. Un monde idéal ? Mais il faudrait que soit d'abord éliminée l'inégalité fondamentale à la base de la relation de travail et qui justifie l'existence même du droit du travail. Faute de quoi la flexicurité serait tout simplement le nouveau nom de la flexibilité chère au Medef : une entreprise, centrée sur son cœur de métier et tournant avec une poignée de cadres employés à vie et fidélisés, embaucherait des « quasi-journaliers » précaires et exploités. Bien sûr, on peut aussi imaginer l'inverse : des cadres surpayés joueraient de leur mobilité et jongleraient entre les entreprises. Mais ces deux options nous écartent des objectifs de réduction des inégalités, d'unification du marché du travail, et de lutte contre le chômage.

Il existe dans le droit du travail de nombreuses dispositions qui pourraient permettre d'assurer la flexicurité. Le problème, c'est que personne ne les maîtrise entièrement et que le système n'est pas très cohérent. Les réponses de type contrat unique ont eu le mérite d'attirer l'attention sur cet état de fait. Mais leur méconnaissance pathétique de ce qui fait le droit serait ridicule si elles n'étaient pas relayées de façon inquiétante par un grand parti, qui ne semble pas s'être posé la question de la viabilité d'un tel dispositif contractuel, et qui balaie d'un revers de la main les aspirations de la majorité de nos concitoyens.

**Non, l'heure n'est plus au rafistolage. Mais elle n'est pas à la précipitation. Faute d'une réelle ambition et d'une interrogation profonde sur notre modèle social, nous risquons de lâcher la proie pour l'ombre.** Il nous faut donc une conception globale du modèle social que nous entendons promouvoir, au niveau national et au niveau européen. **Le parti socialiste propose de s'engager, avec les partenaires sociaux dont le rôle sera primordial, dans une grande négociation sur la**

**Couverture Professionnelle Universelle**, pour assurer les trois éléments majeurs du travail : l'emploi, une garantie de ressources et la promotion professionnelle. Cela se fera grâce à des grands chantiers sociaux : droit individuel à la formation égalitaire tout au long de la vie, « carte vitale professionnelle », unification des droits des demandeurs d'emplois, accompagnement individualisé dans un service public de l'emploi unifié, programme d'entrée dans la vie active, ou encore lutte contre les précarités. Dans ce cadre seulement les salariés seront susceptibles de considérer la flexibilité comme un moyen d'acquérir plus d'autonomie et de vivre les mobilités comme des opportunités et non comme une précarité imposée. Pour le plus grand bénéfice de l'économie et de l'emploi...

**Ce qui compte, d'abord, c'est de clarifier la situation et de bien montrer dans quelle direction nous voulons avancer. Celle du progrès social pour tous.** Le chantier est énorme, mais le jeu en vaut la chandelle. Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit bien d'un combat social fondamental pour la qualité de nos emplois, de notre économie et de nos vies dans les prochaines années.

**Néel Travers**

## La Section PS de Sciences Po

Créée en mars 2006 pour permettre aux socialistes de faire entendre leur voix au sein de Sciences-Po, sur la base d'une véritable réflexion politique et d'un nouvel engagement militant.

Cette section a vocation à être un lieu de débat et de propositions pour les militants et sympathisants socialistes, et ce dans un esprit d'ouverture et de camaraderie.

Face à une droite de plus en plus dure, face à la montée des inégalités, la mobilisation de la gauche et notamment celle des socialistes, au niveau national comme à l'échelle locale, est plus que jamais nécessaire.



### Agenda militant :

- **11 février** : remise de la contribution de la section sur les prisons à l'équipe de Ségolène Royal.
- **A la rentrée** : début des travaux des « *Ateliers du changement* »
- **6 mars** : débat avec l'UDF et l'UMP sur le thème « *Flexibilité et sécurité sur le marché du travail* »

**Rejoignez  
le Parti socialiste,  
adhérez à la section  
de Sciences Po.**

**[www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)**

### Contacts :

**Secrétaire de section :** Bastien TALOC – 06 89 55 35 13  
**[bastien.taloc@sciences-po.org](mailto:bastien.taloc@sciences-po.org)**

**Equipe de rédaction :** Thomas GREGOIRE et Linda KOCHBATI

Retrouvez-nous sur notre blog : **<http://ps-scpo.over-blog.com>**

ou sur notre forum : **<http://psscpo.les-forums.com>**

*Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.*